

# L'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE

 **L'Ardennais**

## FRANCE / Petits ajustements pour les vendanges



Conséquence de la météo très pluvieuse de ces dernières semaines, le degré moyen en cuverie passe à 9° au lieu 9,5°. Ce degré alcoolique est calculé après le pressurage des marcs. Et il a été revu à la baisse afin « de permettre aux viticulteurs de rentrer une récolte saine et de qualité ».

Photo : Christian LANTENOIS

Conséquence de la météo très pluvieuse de ces dernières semaines, le degré moyen en cuverie passe à 9° au lieu 9,5°. Ce degré alcoolique est calculé après le pressurage des marcs. La décision de réajuster à la baisse le degré minimum, qui avait été fixé en juillet par l'Inao (Institut national de l'appellation et de la qualité) est liée aux différents incidents climatiques estivaux. « L'objectif est de permettre aux viticulteurs de rentrer une récolte saine et de qualité, particulièrement dans les vignes ayant souffert de la grêle », explique-t-on au Syndicat général des vignerons (SGV).

« Pas d'urgence »

En tout, 72 communes (notamment à proximité de Bar-sur-Seine, sur Mareuil-sur-Aÿ, Vaudemanges, Chouilly, Arcis-le-Ponsard, Crugny, Essômes-sur-Marne...) ont été touchées, ce qui représente plus de 1.000 hectares classés sur l'aire d'appellation.

Si le but est de rentrer rapidement les raisins pour éviter un risque sanitaire, le SGV tient toutefois à préciser : « Il faut garder à l'esprit que le retour du soleil devrait permettre à la maturation de se poursuivre pendant plusieurs jours dans de bonnes conditions ».

D'ailleurs, toujours selon les déclarations des représentants du SGV : « Nous sommes en août, il n'y a pas d'urgence et il incombe au vignoble de démontrer sa capacité de gérer au mieux une vendange très hétérogène pour rentrer une récolte globale avec un degré moyen optimal ».

Comme le souligne Daniel Lorson, du Comité interprofessionnel du vin de champagne (CIVC) : « Nous avons déjà connu des années à 8,5 ou 9° dans le passé. Et puis en Champagne, nous ne recherchons pas la richesse alcoolique, mais la fraîcheur et la finesse ».

Si le degré a été revu à la baisse, le rendement butoir reste à 15.500 kg/ha.

S.C.-P.

**Auteur :**

**Articlé paru le : 29 août 2007**